



# L'ALTERNATIVE



Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions

## Où le kiosque finira-t-il?



Le kiosque se trouve dans les caves du Centre culturel

Le Collège ne juge pas pertinent d'installer un kiosque sur la place Royale ou dans les jardins du casino, endroits qui avaient été initialement prévus; il envisage d'autres emplacements, comme le parc de la Villa Royale, en fonction des grands travaux d'aménagement du centre-ville prévus pour 2022. **(Arnaud Fagard)**

## Ton avis nous intéresse

Tu es jeune? Tu brûles de ranimer ta ville? Tu as des idées et des projets? Le sondage de **Laurent Tamo** te tend les bras, dis-nous TOUT!

<https://forms.gle/7zVxdBCbPjmKiuoNA>



Spa vue d'en haut tout simplement (crédit photo DAMVILLERS)

**Beau succès pour l'équipe d'Alternative-plus qui voit ses quatre points complémentaires approuvés et obtient peut-être (enfin) des ouvertures de la part de la majorité. La participation citoyenne et la valorisation du patrimoine en sortiront grandies, si toutefois le Collège maintient ses engagements. On retient tout de même que communiquer n'est pas le point fort de nos édiles; la saga de la corrida, la foire aux noix réduite à un marché, la visite royale passée sous silence, autant de faits, et le reste, qui auraient dû être expliqués aux citoyens, mais...**

## Debout mais dans quel état: les Arcades



Les Arcades, un symbole pour Spa

La reconnaissance UNESCO devrait inciter à la rénovation d'éléments architecturaux, d'autant plus lorsqu'ils sont repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC), ce qui est le cas des Arcades rue Rogier, biens privés appartenant à 3 propriétaires différents et témoins significatifs de l'architecture héritée du XIX<sup>ème</sup> siècle. **Frank Gazzard** a donc déposé un point complémentaire en conseil pour que la commission du Patrimoine examine le bien et émette des recommandations pour sa restauration, laquelle semble en bonne voie pour la partie gauche dont la façade sera décroûtée en 2022 pour remettre à jour les briques rouges et dont les pierres de taille servant d'encadrements seront rénovées. La partie centrale, c'est-à-dire 3/8<sup>èmes</sup> du bâtiment, pourrait suivre le même chemin, à condition que le responsable du plan de gestion pour rencontrer les objectifs UNESCO parvienne à convaincre le propriétaire de l'opportunité de la restaurer. (Rappelons qu'une prime est prévue pour la restauration des façades des immeubles construits avant 1940.) Même si des rubalises de la police subsistent autour des colonnes pour empêcher la circulation, l'échevin du Patrimoine assure que les Arcades ne présentent aucun problème de stabilité, malgré les inondations.

N.B. Suite à l'annonce de restauration, la partie à rénover est affichée « A VENDRE »!

## La corrida de Spa aura lieu

Après bien des commentaires indignés et remplis d'incompréhension sur les réseaux sociaux, nous avons enfin le fin mot de l'histoire: c'est la police qui a refusé le parcours présenté par l'organisateur car il fermait le centre-ville et ne permettait pas d'itinéraire de déviation par la rue Hanster; un itinéraire alternatif a été réclamé mais dans des délais trop serrés; d'où la grogne de l'équipe organisatrice qui a regretté le manque de dialogue avec les autorités. Toutefois, suite au tollé soulevé, une rencontre a eu lieu entre la police et les lanceurs de projet et une solution a été trouvée, laquelle doit repasser au Collège pour validation puis organisation pour le 10 décembre. **(Ginette Doyen)**

## Il faut expliquer aux citoyens



Les justifications apportées sur les sujets précédents par la majorité sont plausibles, certes; mais pourquoi n'arrivent-elles jamais? Des informations sont données sur la page de la Ville mais elles sont rarement accompagnées d'explications, ce qui provoque l'incompréhension, le questionnement puis, bien souvent, le rejet par des personnes dont un échevin a dit en conseil qu'elles n'étaient pas des Prix Goncourt (no comment). Un langage clair et pédagogique déconnecte pourtant les bombes sociales: quand le citoyen comprend, il peut admettre; et même, il peut collaborer. Simple, non?

## A suivre...

Un an et demi de retard pour la restauration du Pavillon Marie-Henriette (Galerie Léopold II)

## Reconstituer à l'identique des éléments d'immeubles patrimoniaux

Reconstituer n'est pas restaurer; une distinction que n'est pas arrivé à faire en conseil l'échevin du Patrimoine qui a confondu les deux termes et tenté vainement de démontrer à **Paul Mordan** que la prime réclamée par ce dernier existait déjà (prime pour la restauration de façades). Eh bien non. Notre conseiller demandait au Collège de soutenir les propriétaires de biens dans la reconstitution à l'identique d'éléments disparus (balcons, par exemple) composant l'enveloppe extérieure de leur immeuble, visible de l'espace public et dans l'espace UNESCO; pas leur rénovation. La renaissance de tels éléments accentuerait le caractère architectural historique de notre ville, rencontrerait les objectifs UNESCO et permettrait à Spa de devenir un atelier vivant de transmission du savoir des artisans. **Paul Mordan** a réclamé une réunion de la commission du Patrimoine afin

## Enfin un projecteur et des micros efficaces au conseil?



La salle du conseil sera-t-elle bientôt équipée d'un système audio performant?

**Fabienne Dorval** a déposé un point complémentaire pour améliorer la diffusion et les présentations lors des conseils communaux; le but est de respecter une totale transparence et d'informer correctement les citoyens, une priorité dans un processus de démocratie participative. La conseillère a réclamé l'installation d'un tableau interactif ou d'un projecteur et d'un écran visible par tous, spectateurs Youtube compris, pour illustrer les

d'intégrer cette nouvelle opportunité de prime au règlement relatif à la restauration des façades.

## NON à la vente de bois local à la Chine et aux USA



A+ veut éviter que les coupes de bois soient exportées vers la Chine et les USA

Un point complémentaire visant à empêcher la fuite de nos bois locaux vers la Chine et les USA a été déposé par **Arnaud Fagard**. Il démontre la nécessité de sauvegarder l'emploi et les savoir-faire locaux et insiste sur l'aberration de vendre des grumes de chêne à la

points du conseil par des photos et des plans et favoriser la compréhension maximale, comme dans toutes les classes et les entreprises d'aujourd'hui, a-t-elle souligné; et **Frank Gazzard** a passé en conseil une bande-son très évocatrice de la mauvaise qualité sonore des retransmissions vidéos; les faits parlaient d'eux-mêmes: les rares micros inadaptés favorisent les prises de parole de certains et en desservent d'autres, et les bruits parasites (se servir un verre d'eau, se moucher, chuchoter) couvrent les interventions. Un modèle de micro performant au prix de 100€ a même été montré en exemple. La majorité s'est engagée à répondre à un appel à projets pour trouver des solutions audios et vidéos mais veut garder le contrôle du cadre des projections, craignant un «festival de Power Point» et des clefs USB intempestives. Cette libre interprétation de nos desiderata, nous l'avons balayée par l'argument suivant, repris dans notre point: projeter tous les documents nécessaires à la bonne compréhension, rien d'autre.

Chine, au détriment de l'empreinte carbone, pour qu'ils nous reviennent en produits transformés; une incohérence écologique en totale contradiction avec les préconisations de l'Union européenne. On apprend en conseil que, pour ce qui est du chêne, 5 ou 10 sujets seulement seraient concernés à Spa, que le label « bois local » existe déjà, et que l'échevin de l'Environnement est en pourparlers avec le DNF pour mettre sur pied des mesures de protection de nos bois, notamment par la recherche de scieries locales.

## Oui au marché de Noël mais non à la foire aux noix... Pourquoi?

A cause des travaux, bien sûr, qui empêchent les déviations par des rues adjacentes; donc le rassemblement d'échoppes sur la place Royale et dans le parc de 7 Heures est possible, mais l'étalement dans les rues de la ville ne l'est pas; à cause de cela, la foire aux noix a été commuée en marché

long, ce qui, avouons-le tout de même, n'a pas du tout le même goût. Et quand on sait que les travaux des Anciens Thermes se poursuivront jusque 2023 et que ceux de l'aménagement du centre-ville débuteront en 2022 pour s'achever en 2024, il y a matière à



Le marché de Noël devrait bien avoir lieu

réflexion au sujet de nos diverses festivités qui risquent bien de se réduire chaque année comme peau de chagrin. Une triste perspective, par les temps moroses que nous connaissons depuis 2020 et la sinistre pandémie. **(Fabienne Dorval)**

Alternative-plus souhaite simplement que les problèmes soulevés soient expliqués par l'image quand c'est possible, de façon pédagogique.

## Entre le trou ou l'accident il faut choisir



L'affaissement du trottoir situé entre les rues du Marché et Entre-les-Ponts pose un problème de sécurité

Au coin de la rue Entre-les-Ponts et de la rue du Marché, un affaissement de trottoir oblige les piétons à traverser puis à se lancer dans la circulation en face du magasin de sport pour revenir rue

du Marché; ou alors, ils marchent au-dessus du trou, en espérant ne pas y tomber. Chose impossible depuis que **Claude Brouet** a posé la question de savoir si cette réparation allait enfin être effectuée: brusquement, en effet, des barrières Nadar sont apparues pour garantir les lieux (cet affaissement perdure pourtant sans soins depuis des mois à la vue de tous dans une des entrées les plus fréquentées de Spa).

En résumé: c'est le SPW, «noyé» de travail depuis les inondations (dixit l'échevin des Travaux) qui doit effectuer ces réparations, délicates à cause de l'aqueduc souterrain; ce ne sera donc pas pour demain. Pourquoi, dans ce cas précis où le SPW est défaillant vu d'autres urgences prioritaires, ne pas installer une passerelle ou un passage provisoire pour piétons? La Ville ne devrait-elle pas pallier les retards ou les manquements pour la sécurité des citoyens? Si, mais l'échevin objecte que si le travail est mal fait, la commune en sera responsable. Donc c'est non.

## Un écrivain public à Spa



Le CPAS accueille un écrivain public

Si vous avez des difficultés pour lire ou rédiger un document administratif, la Ville de Spa met à votre disposition un écrivain public tous les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (hors congés scolaires). Il faut cependant prendre préalablement rdv au 087/379.199. Le lieu de la permanence est rue Hanster n°8 (bâtiment du CPAS). **(Laurence Minsart)**

## Visite royale

Un secret bien gardé que celui de cette visite royale passée complètement sous silence auprès de la population sauf quelques initiés. Un comble alors que le conseil communal a eu lieu la veille et qu'aucune communication, ni alors ni sur le site de la Ville n'a été faite, pas même aux conseillers de l'opposition tombés des nues le lendemain à la lecture des journaux.

## Vous êtes sinistré ?

La prime initialement réservée aux bénéficiaires du CPAS a été élargie

Même si vous n'êtes pas bénéficiaire du CPAS, vous avez peut-être droit à une prime de 650€ par personne isolée + 195€ par personne à charge. Le CPAS vous donnera toutes les infos nécessaires. **(Laurence Minsart)**

## Jeu de chaises musicales



Lors du conseil d'octobre, Fabienne Dorval et Ginette Doyen étaient particulièrement mal installées

Un chat n'aurait pas retrouvé ses petits lors du conseil du 17 novembre entre les guéridons de salon et les tables de travail, ce qu'a fait remarquer Claude Brouet qui a échangé par galanterie sa place avec celle de Ginette Doyen. En effet, lors du conseil précédent, les deux dames

d'Alternative-plus avaient été reléguées en-dehors de la table officielle devant une tablette ronde trop étroite, inadaptée et bancale, à peine suffisante pour une tasse de thé et une part de gâteau, ce qui rendait impossible la prise de notes et l'installation d'un ordinateur et semblait leur conférer un statut de dames patronnesses. Cette forme de discrimination, sûrement involontaire, a été dès le début du conseil pointée du doigt par l'équipe qui a réclamé dorénavant une disposition de la salle plus conforme et plus respectueuse. Ajoutons pour le clin d'œil sympa que deux conseillers de la majorité ont proposé immédiatement de changer de place et que, par erreur, une des conseillères A+ n'était pas là où elle devait être... bref: qui était qui, caché derrière les masques? Allez savoir...

## Début 2022, A+ consultera largement les Spadois pour avoir leur avis sur le groupe et sur ses actions

Voici déjà deux suggestions pour nos futures actions:

**Créer un droit politique nouveau: l'Initiative Citoyenne Communale pour permettre d'obtenir du conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens.**

### Le droit d'initiative citoyenne

Le processus serait le suivant:

- Le texte de l'Initiative doit réunir 10 % des électeurs. La loi sur la consultation populaire communale définit les matières dans lesquelles le droit d'Initiative peut s'exercer et les procédures d'examen de validité.
- Le conseil communal a un an au plus pour voter sur l'Initiative. S'il l'accepte, il la concrétise par une délibération.
- S'il la refuse, le texte de l'Initiative est soumis à consultation populaire communale, en même temps, éventuellement, qu'un contre-projet du conseil communal.

· Néanmoins, l'Initiative peut aussi être retirée par ses porteurs, en échange d'un vote par le conseil communal de sa propre contre-proposition.



Le budget participatif, une bonne première initiative qui doit être généralisée et étendue

### Pour nos Aînés:

Réalisation d'un guide complet à leur intention où se retrouvent en plus des informations utiles (services, loisirs, activités), des initiatives telles que l'instauration d'un restaurant communautaire; un service bibliothécaire et culturel dans les maisons de retraite; une assistance et des services pour demeurer à domicile le plus longtemps possible en toute sécurité.

## La chronique de Philou

200 événements par an sont organisés au cœur de notre cité thermale, ont expliqué la bourgmestre et son échevin en conseil communal ce 17 novembre. Et pourtant... Qu'est-ce qu'il est pénible d'organiser un événement à Spa, m'expliquent de nombreux organisateurs, entre les protocoles Covid réclamés par le Fédéral, le gouverneur et la police visant la sécurité... sans oublier le Collège qui ajoute depuis peu le critère UNESCO au formulaire Event à remplir studieusement auprès de l'administration communale! Bref, il faut s'armer de courage, à l'image des forains qui pleurent l'installation de leur kermesse et de «Spa Live» qui a dû délocaliser cet été à Malmedy pour produire ses podiums d'artistes. Je note aussi l'entreprise «Luxury Spa» qui a dû motiver les autorités pour installer sa patinoire place Royale en décembre prochain, et le dernier en date, «Promo Spa» qui a été contraint à réviser sa copie auprès des instances compétentes pour, péniblement, obtenir le droit de réaliser la populaire Corrida. Félicitations et remerciements à tous ces acteurs de l'événementiel qui essaient malgré tout d'animer notre ville. **(Philippe Hourlay)**

## Et vous, qu'en pensez-vous?

Un sujet vous tient à cœur? Toute l'équipe Alternative-plus vous invite à la contacter individuellement ou collectivement (sur notre page facebook), ou à l'adresse de [fabienndorval@outlook.fr](mailto:fabienndorval@outlook.fr). Nous ferons tout pour vous répondre de la meilleure manière qui soit.

## Nous soutenir

Voulez-vous nous soutenir (une nouvelle fois?) en devenant (ou en restant) membre Alternative-plus pour l'année 2022 ? Versez 20€ (ou 10€ pour les étudiants et les retraités) sur notre compte:

BE35 0689 3250 0837.

**2022 fois merci!**

Arnaud Fagard, trésorier  
[arnaudfagard@gmail.com](mailto:arnaudfagard@gmail.com)